afiph
ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES

flash DEVENIR

N°166
JUIN 2023
LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

SOMMAIRE

02 On en parle
08 Le dossier
10 Focus
12 Vie des établissements
18 Tête d'affiche

Édito

Déjà 8 mois que la nouvelle gouvernance s'est mise en place à l'Afiph.

C'est juste le temps de trouver sa place, de prendre en compte le contexte et la complexité de notre association.

Nous avions défini deux axes majeurs d'action tout en restant dans le cadre du projet de l'association « **Accompagner tous les possibles** » :

- Remettre la famille au cœur de l'association
- Prendre en compte la parole de la personne accompagnée.

Les six premiers mois se sont focalisés sur les familles, et plus particulièrement sur les familles qui ne bénéficient pas d'un accompagnement adapté.

Nous avons participé à 4 rencontres : 2 sur le Trièves, organisées par une maman qui fédère les familles sans solution et 2 sur l'agglomération de Grenoble en coordination avec l'UDAF et Loisirs Pluriel.

Nous avons vécu des moments très forts et dans certains cas, nous avons pu donner quelques informations qui permettront de mieux comprendre la complexité administrative qui accompagne le handicap. Ce sont environ 45 familles qui ont été rencontrées.

L'inclusion dans la société de demain ne sera réussie que si nous réussissons l'inclusion à l'école, et pour l'instant nous sommes en train de manquer ce rendez-vous.

Handiréseaux38 qui rassemble l'ensemble des associations en charge du handicap, a lancé une alerte aux pouvoirs publics sur le sujet et va utiliser tous les moyens de communication disponibles pour communiquer largement sur les manquements de l'éducation nationale.

Vous retrouverez sur les réseaux sociaux une pétition que nous nous devons tous de signer et de diffuser largement.

Jusqu'à la fin de l'année, nous allons continuer à rencontrer les familles, au travers :

- D'évènements locaux que nous allons déployer sur l'ensemble du territoire,
- De permanences, dans un premier temps sur l'agglomération grenobloise,
- D'une offre de répit que nous allons développer.

Le deuxième axe : **donner la parole à la personne accompagnée**, va se déployer à partir de septembre en lien avec les professionnels des secteurs.

Chaque fois que nous rencontrons des personnes accompagnées, elles nous en font la demande.
Bien conscients du retard que nous avons pris sur le sujet, nous allons nous efforcer de relancer la dynamique.

Sans oublier le quotidien de l'Afiph qui est bien souvent chargé, et l'ensemble des équipes professionnelles qui chaque jour permettent à nos structures de fonctionner.

Daniel Payerne-Baron
Président de l'Afiph

afiph.org facebook.com/afiph.jaime linkedin.com/company/afiph 3 av. Marie Reynoard CS 70003 38029 GRENOBLE cedex 2 04 76 46 39 66

Retour sur l'Assemblée générale du 17 juin

Cette année, l'assemblée générale était programmée le 17 juin à 14h. La réunion s'est déroulée comme l'an passé, à Voiron mais il a semblé préférable de proposer ce rendez-vous le samedi après-midi afin qu'un plus grand nombre d'adhérents puissent se libérer.

Intervention de Sandrine Chaix, Vice-présidente de la Région AURA dédiée à l'action sociale et au handicap

Intervention de Delphine Hartmann, Vice-présidente du département, chargée de l'autonomie et des handicaps

Frédérique Breu, Présidente déléguée, présentant le rapport annuel de la CRUQ (commission relations usagers qualité)

Séance de questions-réponses, intervention de Corentine Le Goff, Directrice département santé hébergement

Présentation du rapport d'activité par Philippe Nicot, Directeur général

Approbation des résolutions animée par Jean-Philippe Landru, Secrétaire général et Daniel Payerne Baron, Président

Ce rendez-vous traditionnel, est bien sûr statutaire. Il permet de rassembler une fois par an l'ensemble des familles ou amis qui, par leur adhésion, soutiennent l'association. L'occasion, pour ceux qui le souhaitaient, de se retrouver autour d'un buffet convivial.

L'ouverture de la séance a été assurée par Sandrine Chaix, Vice-présidente de la Région AURA dédiée à l'action sociale et au handicap ; Delphine Hartmann, Vice-présidente du département, chargée de l'autonomie et des handicaps et Alyne Motte, Adjointe en charge des solidarités, des séniors, du logement et du handicap à la Ville de Voiron. Le président Daniel Payerne Baron a ensuite démarré la séance.

Au programme : l'approbation des procès-verbaux de l'AG 2022, la présentation et l'élection des candidats au Conseil d'Administration, le rapport financier puis le rapport des commissaires aux comptes, le rapport d'activité, le rapport d'orientation du Président et enfin, les questions/réponses de la salle.

À noter cette année, la diffusion de deux vidéos apportant des témoignages de jeunes, d'enfants et de professionnels. Le premier film présentait les jeunes majeurs du Centre Isère évoquant leurs droits et devoirs en tant que majeurs. La seconde vidéo présentait l'IME les 3 Saules de la Mure, retraçant le quotidien et les activités au sein de l'établissement.

Autre nouveauté, l'intervention de la Présidente suppléante du CVS de Beaurepaire qui a pu présenter son rôle à l'assemblée.

Enfin, la journée s'est achevée avec le vote des résolutions et l'annonce du résultat des élections des nouveaux membres du CA.

Les membres du CA ont la parole : présentation du « bureau »

Le bureau est investi des pouvoirs pour accomplir tous les actes de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement de l'association et à la réalisation de ses buts, qui ne sont pas réservés au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée générale. Il rend compte de sa gestion au Conseil d'Administration à chaque séance. Il prépare les budgets.

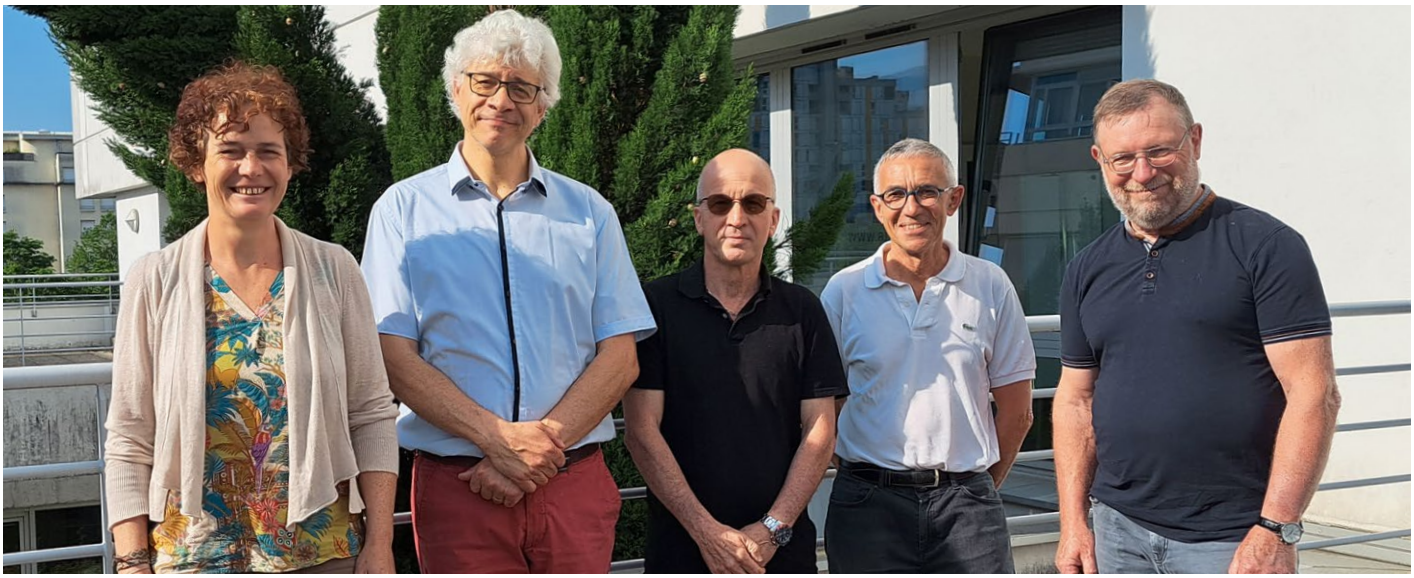

Daniel Payerne Baron (à droite)
Président

Depuis combien de temps êtes-vous membre du CA / Bureau ?
Je suis membre du CA depuis deux ans et demi et j'ai été élu Président en octobre dernier.
Pourquoi vous engager pour l'Afiph ?
Mon engagement avec l'Afiph a commencé il y a une dizaine d'année, au moment où ma fille Elise a intégré l'Esat de Lumbin. Pour autant, je suis engagé dans la cause du handicap depuis la naissance de ma fille.
Quelle priorité pour l'année à venir ?
La priorité pour l'association est de remettre la famille au cœur de l'action associative. C'est aussi de recueillir et faire entendre la parole de la personne accompagnée.

Gilles Vuillemin (au milieu)
Secrétaire général adjoint

Depuis combien de temps êtes-vous membre du CA / Bureau ?
Je suis Administrateur depuis 2011.
Pourquoi vous engager pour l'Afiph ?
Mon fils travaille dans un ESAT de l'Afiph, donc je trouve normal d'apporter ma contribution (petite) pour la bonne marche de l'association. Je souhaite aussi que nos enfants puissent vivre dignement dans leur vie de tous les jours (travail, sports , loisirs etc.....).
Quelle priorité pour l'année à venir ?
La priorité, c'est le pouvoir d'agir pour ceux qui le peuvent, arrêtons de penser, et faire à leur place. Autre action prioritaire : les accueillir dans des établissements adaptés et aux normes d'aujourd'hui, avec des bâtiments en bon état.

Jean-Philippe Landru (2e à gauche)
Secrétaire général

Depuis combien de temps êtes-vous membre du CA / Bureau ?
Depuis 3 ans, puisque je me réengage cette année à l'AG. Mais j'ai le sentiment, avec la COVID, de n'avoir fait réellement que 2 ans.
Pourquoi vous engager pour l'Afiph ?
Parce que je suis familialement concerné par le handicap, et qu'étant à la retraite, il me semble important de donner un peu de temps à cette belle association.
Quel est votre rôle ?
Je suis secrétaire de l'AFIPH, je pense avoir un rôle à jouer, en lien avec Catherine Pellat, afin qu'il y ait une bonne synergie en interne entre Président, Bureau, CA et CODIR, et avec l'ensemble des professionnels et des parents. Je représente parfois aussi l'Afiph, lorsque le Président ou la Vice-Présidente ne sont pas disponibles. Par ailleurs, de par mes fonctions professionnelles antérieures, je suis sensibilisé à tout ce qui est RH. Enfin, je tente d'apporter ma pierre à la Section Locale du Centre Isère.
Quelle priorité pour l'année à venir ?
Il y a, à mon avis, 2 choses essentielles : remobiliser les parents afin qu'ils réinvestissent l'Afiph, tant en terme d'adhésion qu'en terme d'engagement ; en interne, je peux aider et apporter mon expertise sur les aspects RH tels que créer les conditions de la mise en place d'un Management par objectifs et d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Frédérique Breu (à gauche)
Présidente déléguée

Depuis combien de temps êtes-vous membre du CA / Bureau ?
Élue au CA en Juin dernier et au Bureau en Octobre, je profite de mon temps libéré par le passage de mon fils en structure adulte pour m'engager à défendre la cause de nos enfants.

Pourquoi vous engager pour l'Afiph ?
La gestion du handicap en France prend le tournant de l'inclusion généralisée et, plus que jamais, nous devons défendre les droits des plus fragiles.
Quel est votre rôle ?
Mes missions plus particulières sont de développer la citoyenneté, d'accompagner nos enfants dans l'expression de leurs souhaits et besoins au sein de leur établissement et aussi dans notre société. Je suis également chargée de développer le sport-santé et la pratique du sport dans nos établissements.
Quelle priorité pour l'année à venir ?
Mes priorités pour demain sont d'accompagner la parole de nos enfants pour que chacun trouve le cadre de vie qui lui permette de s'épanouir, et également d'accompagner toutes les familles sans solution.

François Chauvet (avant dernier à droite)
Trésorier

Depuis combien de temps êtes-vous membre du CA / Bureau ?
Je suis membre du Conseil d'Administration et du bureau depuis 2013. J'occupe la fonction de trésorier depuis 2014.
Pourquoi vous engager pour l'Afiph ?
Je souhaite consacrer du temps pour les autres, en apportant à l'Afiph l'expérience acquise pendant ma carrière professionnelle dans les domaines de la finance et du contrôle de gestion. En participant au Conseil d'Administration, j'apprends également beaucoup, notamment par la richesse des échanges avec les familles, qui permettent de rechercher les meilleures solutions pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
Quel est votre rôle ?
En tant que trésorier, mon rôle est d'assurer la bonne application des décisions prises par le Bureau et le Conseil d'Administration dans les domaines de la gestion budgétaire et du financement de l'association. Les trésoriers sont en relation avec la direction financière, les services de comptabilité et de contrôle de gestion pour surveiller le respect des budgets, assurer le bon financement de l'activité et des investissements, analyser les solutions d'emprunts et de placements et garantir la fiabilité des documents financiers.
Quelle priorité pour l'année à venir ?
Cette année sera marquée par le début d'une importante phase d'investissements, notamment dans le domaine immobilier. Nous devrons rechercher les meilleurs modes de financement de ces projets afin de préserver une saine structure financière globale.

Agir pour l'attractivité de nos métiers : Convention Afiph - Pôle Emploi

L'Afiph et Pôle emploi ont signé le 20 avril dernier une convention de coopération intitulée « Pôle emploi accompagne la politique des ressources humaines de l'Afiph ».

L'enjeu commun est de satisfaire au mieux les recrutements en appréhendant les besoins de l'association et en l'accompagnant à rencontrer des demandeurs d'emploi dont le projet professionnel coïncide avec les compétences attendues.

Il s'agit aussi de renforcer la visibilité de l'Afiph en tant qu'employeur. L'expérience partagée et réussie de 33 recrutements en alternance d'accompagnant éducatif et social en 2022 est une première illustration de cette collaboration.

Bien d'autres actions sont entreprises et le seront encore dans les mois à venir pour l'attractivité des métiers du médico-social.

On peut leur dire « Merci »

Entreprises, fondations ou particuliers, ils font partie des donateurs de l'Afiph et ont choisi de s'engager pour la cause de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, via le fonds de dotation 3IPH.

L'aire de jeu installée à l'IME Les 3 saules à La Mure, pour le plaisir des enfants !

Grâce à leurs dons, des projets voient le jour ! Ainsi en 2022, les dons ont permis notamment :

- L'installation d'une aire de jeux pour l'IME les 3 saules à La Mure.
- L'organisation de l'exposition photo «En visager».
- Des sorties équitation pour plusieurs établissements.
- La mise en place d'un projecteur interactif «Tovertafel» au sein de Grand Ouest à Beaurepaire.
- L'installation d'une boite à musique au sein de Grand Ouest également.
- La mise à disposition de tablettes pour les enfants des IME sur l'agglomération grenobloise et dans le Nord Isère.

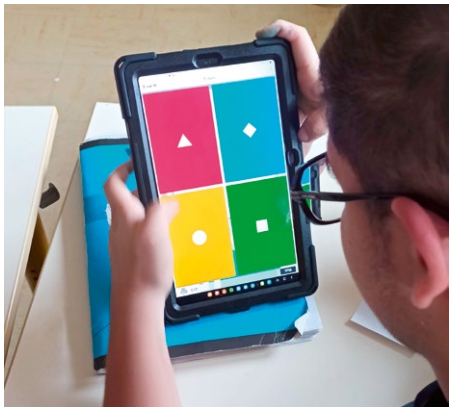

Les tablettes apportent de l'interactivité pour l'apprentissage et du divertissement au sein des établissements.

Et pour 2023 ?
La rénovation de l'IMEP « Les Magnolias » de Saint-Maurice-l'Exil va démarrer cette année (voir article p. 18). Par ailleurs, les dons permettront l'aménagement d'une aire de jeux d'extérieurs à l'IME La Bâtie à Vienne, le projet artistique « Conter autrement » au sein de Grand Ouest à Beaurepaire ou encore la création de clips vidéos pour le SAJ Isère Rhodanienne (voir rubrique « Vie des établissements »).

La «Tovertafel» ou « table magique », un jeu interactif très apprécié des personnes accompagnées aussi bien que des équipes.

TÉMOIGNAGE

« La Fondation d'Entreprise Groupe Samse est fière de soutenir l'AFIPH, dont la mobilisation exceptionnelle en faveur de l'épanouissement des enfants au sein des IME est une véritable source d'inspiration. Son engagement solidaire envers la communauté locale démontre sa valeur fondamentale en matière d'inclusion et de bien-être des personnes handicapées, en parfaite harmonie avec les valeurs portées par notre Fondation. »

Clara MARTINEZ
Directrice Fondation d'Entreprise Samse

Conférence Nationale du Handicap (CNH) : un rendez-vous important

La Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées est le cadre d'intervention de l'association, celui qui permet la reconnaissance des droits des personnes et l'orientation des actions. Pour cela, un rendez-vous politique est prévu tous les trois ans, la conférence nationale du handicap, présidée par le Président de la République.

Cette CNH, qui s'est tenue le 26 avril dernier, permet de faire le bilan des politiques publiques et de fixer un cap politique. Ici, l'objectif de la politique pour le quinquennat a été présenté : « poser un jalon sur le chemin de l'effectivité des droits fondamentaux et universels, de l'école à l'emploi, de la maison à la cité ».

Il est à noter que pour certaines associations dont l'Unapei, le manque de préparation et de co-construction de cette conférence ont entraîné leur absence à la réunion. Indépendamment de cette absence, la conférence a fait l'objet de 70 annonces avec notamment la création de 50 000 nouvelles solutions d'accompagnement médico-sociales pour enfants et adultes d'ici 2030.

Voici les deux axes qui concernent l'Afiph de plus près :

- **La mise en place d'une nouvelle étape de l'école inclusive avec l'objectif d'aller vers l'école pour tous.** A ce titre, chaque enfant, y compris ceux scolarisés dans des établissements spécialisés (IME) bénéficiera d'un Identifiant National de l'élève (INE), manière de promouvoir l'égalité entre tous. Par ailleurs, il est envisagé à terme que l'accompagnement médico-social se fasse dans les murs de l'école. Ainsi, 100 établissements pilotes (IME) seront intégrés physiquement dans l'école d'ici 2027. Et plus généralement, chaque ESMS devra se transformer pour devenir une plateforme de services coordonnés au profit du territoire.
- **Aller vers le plein emploi, y compris pour les personnes en situation de handicap, avec de nouveaux droits pour les travailleurs en ESAT.** Ainsi, tout demandeur d'emploi doit être accompagné par le service public de l'emploi, en amont de l'orientation vers un ESAT. Les 120 000 travailleurs en ESAT évolueront vers des droits collectifs identiques à ceux des salariés (droit de grève, représentation syndicale, intervention de l'inspection du travail...) ainsi que des droits individuels (complémentaire santé, remboursement frais de transport...).

Un rendez-vous donc essentiel pour l'association, qui a la nécessité de continuer à évoluer en profondeur afin de répondre au mieux aux besoins des personnes accompagnées.

Maison nationale de l'autisme

La maison nationale de l'autisme a ouvert ses portes à Aubervilliers en Seine-Saint-Denis, en avril dernier. Pensé comme un lieu d'échange et de documentation sur l'autisme et les troubles du spectre autistique (TSA), le lieu sera ouvert à tous.

La Maison de l'autisme informe, accompagne et propose des formations, pour les personnes autistes, proches aidants, associations, professionnels au contact des personnes autistes, mais aussi employeurs, forces de l'ordre, instituteurs, collègues, professeurs d'université...

Ayant vocation à être aussi un lieu de vie et de rencontre, elle propose une programmation culturelle, artistique, scientifique... Elle met également à disposition des solutions innovantes et intelligentes à tester sur place ou emprunter afin de faciliter le quotidien de personne autiste ou de proche aidant.

INFO PRATIQUES

Maison de l'Autisme, 10, rue Waldeck Rochet à Aubervilliers
https://maisondelautisme.gouv.fr/

Liberté d'aller et venir : on en parle ?

La liberté d'aller et venir est un droit fondamental de la personne, consacrée dans la constitution et dans le droit européen et international. Le Code de l'Action Sociale et des Familles (art L311-3) précise : « L'exercice des droits et libertés individuelles est garanti à toute personne prise en charge par des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, lui sont assurés : le respect de sa dignité, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité, de sa sécurité et de son droit d'aller et venir. »

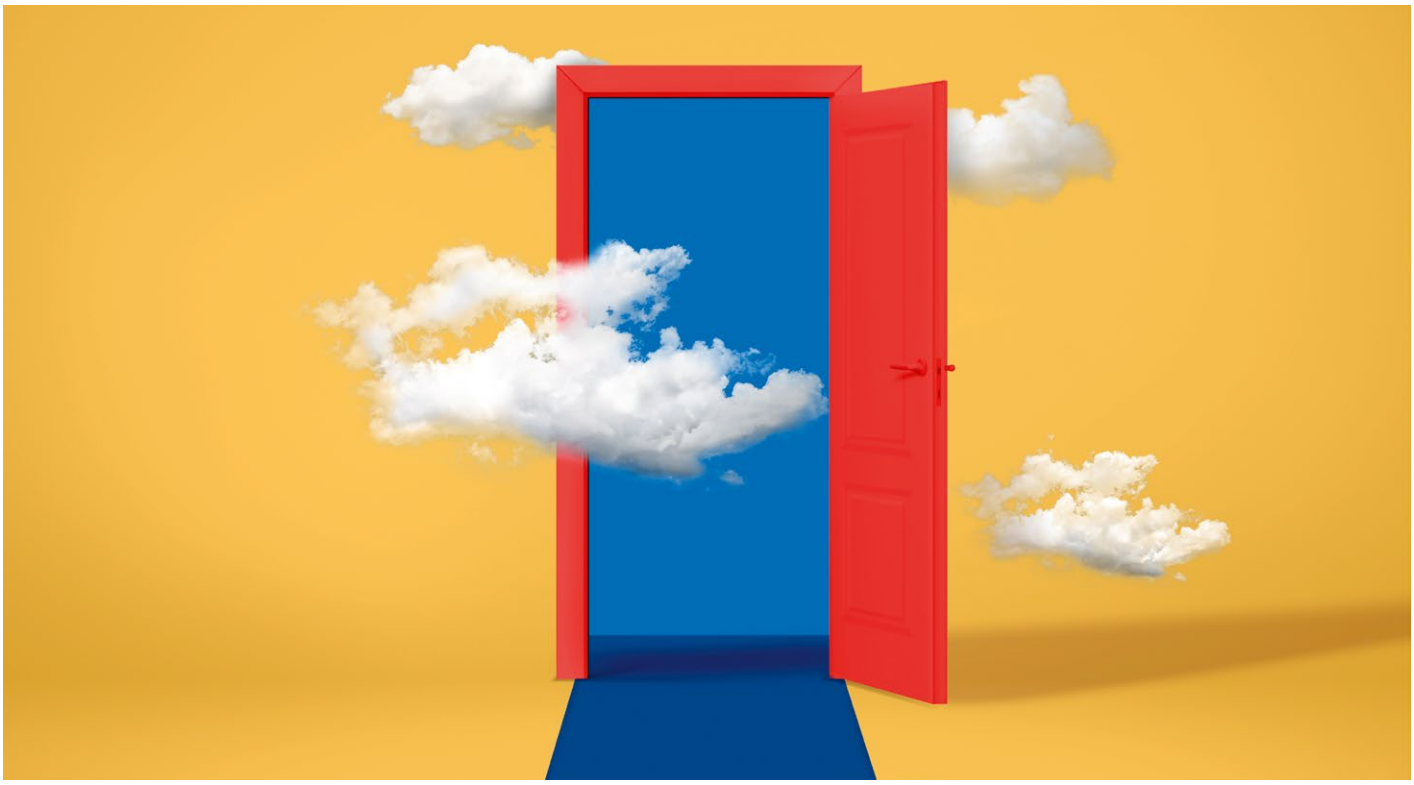

C'est bien là que cette question vient interroger les pratiques professionnelles : permettre de respecter le droit à la protection et le droit d'aller et venir librement.

Les mesures restrictives de liberté peuvent être de deux ordres :

- La contention qui concerne les dispositifs qui visent à immobiliser tout ou partie du corps, pour assurer la sécurité de la personne. Elle peut être physique, médicamenteuse ou psychologique.
- L'isolement qui concerne l'aménagement d'espaces pour réduire la mobilité de la personne. Cela concerne par exemple l'enfermement en chambre.

Les pratiques d'isolement existent dans certains de nos établissements. L'objectif est de les réduire au maximum et dans tous les cas, de les inscrire dans une réflexion éthique et pluri-professionnelle, associant la famille ou le tuteur.

À titre d'exemple, au Sein de "Grand Ouest" à Beaurepaire, plusieurs solutions techniques sont à l'étude. Des modules de formation peuvent également accompagner les professionnels dans cette dynamique. La rédaction des projets d'établissement est aussi une occasion d'inscrire cette thématique dans les axes de travail des cinq prochaines années.

Cette question de la liberté d'aller et venir est importante, tant elle témoigne de la façon dont l'association considère les personnes accompagnées. Elle s'inscrit pleinement dans la politique de bientraitance et de promotion du pouvoir d'agir. Il s'agit donc d'un sujet qui imprégnera fortement les actions menées dans les mois qui viennent.

Le Conseil d'Administration de février 2023 a permis de présenter un état des lieux des pratiques puis l'ensemble des directeurs et directeurs adjoints d'Etablissement a participé à un temps d'échange, animé par Corentine Le Goff, directrice du département santé et hébergement, suivi d'une présentation du droit en la matière, par Floriane Damiao, doctorante en droit, et d'un retour d'expérience avec Jean-Baptiste Mîs, directeur de Grand Ouest.

Cette question est un des critères impératifs dans le nouveau référentiel d'évaluation externe. Les professionnels doivent en effet « soutenir la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée ».

Le plan de transformation des ESAT

L'objectif du plan de transformation : faciliter la mise en œuvre d'un parcours professionnel plus fluide et personnalisé. Cet article présente l'essentiel de ce qu'il faut retenir du plan de transformation relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés en établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

Ce plan concerne les 120 000 travailleurs présents dans 1 500 ESAT en France. Pour l'Afiph, ce sont 1200 travailleurs sur 14 sites en Isère.

Pour rappel, début 2021, le ministère chargé des personnes handicapées, a lancé une grande concertation sur l'évolution des ESAT, concertation à laquelle a pris part une centaine de parties prenantes, professionnels du secteur et personnes en situation de handicap, au sein de groupes de travail thématiques dédiés à la conception de la feuille de route de transformation des ESAT. Les résultats ont été présentés en juillet 2021, lors du Conseil Interministériel au Handicap (CIH).

Deux attentes fortes des professionnels gestionnaires du secteur :
- L'amélioration des parcours professionnel des travailleurs
- La reconnaissance de nouveaux droits

Résultat : **4 axes, 17 engagements et 31 mesures.**

Ces dix-sept engagements et trente-et-une mesures présentés dans ce plan de transformation visent à intégrer les ESAT dans une **logique de parcours professionnel pour les personnes en situation de handicap,** à travers la sécurisation et la fluidification des passages entre milieu protégé et milieu ordinaire.

Le Gouvernement a promulgué, fin décembre, le décret n° 2022-1561

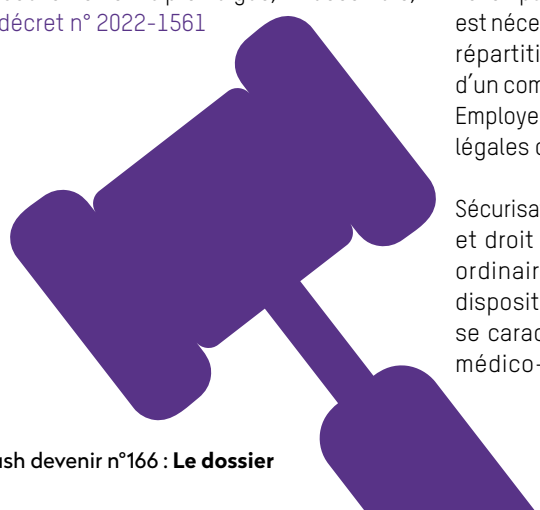

Les deux grands axes de la transformation

Axe 1 : Favoriser une dynamique de parcours pour les personnes à l'intérieur de l'Esat, fluidifier et sécuriser les parcours de ceux dont le projet est d'aller en milieu ordinaire

Des conditions d'accès et d'orientation améliorées :

Concrétisation de la possibilité de **cumul d'activité** milieu protégé/milieu ordinaire : cette simultanéité peut l'être dans une entreprise, une collectivité territoriale, un établissement public, une association ou tout autre personne morale de droit public ou privé à l'exception de l'employeur auprès duquel le travailleur est mis à disposition (art R.243-3-1 CASF).

L'accomplissement des tâches en milieu ordinaire s'effectue en recourant **au contrat de travail de droit commun,** règlementé par le code du travail (ex : CDI, CDD, Contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat de professionnalisation, etc.)

Le temps de travail effectué en milieu ordinaire est nécessairement à **temps partiel,** avec une répartition du temps de travail organisée d'un commun accord entre travailleur/ Esat/ Employeur (et dans le respect des conditions légales de temps de travail).

Sécurisation des parcours : accompagnement et droit au retour. Le travailleur en milieu ordinaire bénéficie obligatoirement du dispositif « parcours renforcé en emploi » se caractérisant par un accompagnement médico-social et professionnel, assuré par l'Esat d'origine en lien avec l'entreprise (notamment par la convention d'appui).

Enfin, le « droit de retour », permet au travailleur de réintégrer son Esat d'origine (ou un autre Esat avec lequel un accord a été conclu) dès lors que son contrat prendrait fin.

Axe 2 : Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des personnes en ESAT

Afin d'aller vers davantage d'inclusion sociale, les travailleurs handicapés ont désormais des droits d'ordre social sur le modèle de ceux attachés à la qualité de salariés en milieu ordinaire.

Des droits individuels, dans une logique l'alignement avec le code du travail : relatif au travail dominical et jours fériés (accord nécessaire, repos compensateur, etc), aux congés (prise des congés dès l'année d'acquisition, octroi de congés pour événements familiaux, congés spécifiques liés à la naissance et l'adoption, congés parental, etc. Enfin, les travailleurs doivent être dotés d'un carnet de parcours et de compétences dès leur entrée dans l'établissement qui permet de consigner compétences, progressions, souhaits de formations, et assure le suivi d'un entretien annuel à l'autre. Ce carnet est la propriété du travailleur et non de l'établissement. Lorsqu'il quitte l'établissement, il le conserve. Le modèle du carnet de compétences sera fourni par l'Etat prochainement.

Des droits collectifs, comme celui de pouvoir élire un représentant chargé de les représenter auprès de la direction avec 5 heures de délégation par mois ainsi que la prise en charge d'une formation. Enfin, il est institué une instance mixte paritaire sur les thèmes « Qualité de vie au travail, hygiène et sécurité et prévention des risques »

composée de représentants des travailleurs et des usagers ainsi que de salariés. Cette commission doit se réunir au moins une fois tous les trimestres.

Afin de permettre aux établissements de se moderniser et de se positionner sur de nouvelles activités, l'Etat a abondé en 2022 un Fonds d'accompagnement de la transformation des ESAT (FATESAT) à hauteur de 15 millions d'euros.

Qu'en est-il de la dynamique de parcours des travailleurs et des passerelles vers l'emploi ordinaire ?

La parole à trois d'entre-eux, des ESAT Clos d'Or 1 et 3 à Grenoble

Jennifer

« Je vais faire prochainement un stage au Mac Do de Grand Place, comme employée polyvalente. L'année dernière, j'ai déjà pu faire un stage en IME à Claix, en présence de jeunes autistes, j'étais Maitresse de maison. Je m'occupais donc des chambres, des repas, de la préparation des tables, je m'occupais aussi du ménage. Ça a duré un mois puis encore deux semaines et ensuite un vendredi par semaine. C'était assez flexible.

Aller dans le milieu ordinaire c'est dans mon projet professionnel. Pour organiser ces stages, on est accompagné par l'assistante sociale et le chargé de mission d'insertion ; ensuite, on a un rendez-vous sur place.

Ces missions à l'extérieur, ça me permet de voir plus de monde déjà et voir aussi le monde du travail pour apprendre plus de choses, en connaître plus. J'apprécie le changement, de lieu, de travail. Il n'y a pas de point négatifs, on a d'autres collègues. L'IME, j'ai bien aimé car j'aime bien être en relation avec d'autres personnes.

Dans 10 ans, je me vois dans le milieu ordinaire et j'adore la restauration. On verra la suite après ! »

Cyrille

« Je fais des prestations dans la grande distribution : Casino à Saint-Martin-d'Hères, Leclerc à Comboire. Il y a 5 travailleurs et un moniteur pour ces missions. Les mardis et mercredis. On arrive à l'accueil pour savoir quelles sont les missions du jour. La plupart du temps, je m'occupe de poser les antivols sur les bouteilles, et aussi des paniers retours.

Pour moi, ces missions, cela permet de changer d'environnement, ça évacue les tensions, c'est moins de stress.

Les points positifs ? je sens que j'ai un rôle pour éviter les vols des bouteilles ! et j'ai appris à parler moins vite et moins fort, je progresse.

Pour la suite, je veux continuer à faire un peu l'Esat, un peu les supermarchés. C'est mon projet. »

Cédric

« Cela fait 20 ans que je suis ici à l'Esat. J'ai fait des missions dans la grande distribution, mais maintenant, j'ai un CDI avec LIDL. Le matin, je travaille à LIDL et l'après midi à l'Esat. Je commence à 8h, je fais du cartonnage, mise en rayon ou ranger des palettes jusqu'à 11h30 puis je viens à l'Esat pour manger. On est accompagnés par nos éducateurs (Anne, Loic) ils nous aident pour l'organisation.

Je suis très content de cette situation. J'ai bien avancé mon projet professionnel. En plus, c'est à côté de mon foyer alors, le matin je vais directement sur place puis je prends les transports en commun pour venir à l'Esat. À l'Esat, je fais du magasinage, je sors les palettes. Là-bas je peux aussi faire de la mise en rayon, c'est varié. Les relations sont agréables car je m'entends bien avec les gens.

La suite ? Je me sens plus à l'aise à LIDL, si c'est possible plus tard, j'aimerais y passer encore plus de temps. »

Partenariat avec Zicomatic

L'Afiph vient de signer une convention avec « Zicomatic » une association dont la mission est de proposer des projets culturels à destination d'adultes et d'enfants en situation de handicap.

Concerts, expositions, sensibilisations font partie de la palette d'actions proposées par les bénévoles.

Le partenariat va permettre aux établissements de bénéficier de différentes interventions culturelles tels que des concerts dans des structures, des temps d'échange autour des expositions.

Les établissements pourront également se voir proposer des places pour des spectacles de la région ou pour des événements sportifs.

À suivre !

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ASSOCIATION

www.zicomatic.org

Un nouveau format « Les rencontres avec les familles »

l'Afiph, l'Udaf et Loisirs pluriels ont organisé deux temps de rencontre avec les familles n'ayant pas de solution actuellement pour leur enfant ou des solutions non satisfaisantes. Samedi 13 mai dans les locaux de Loisir Pluriels à Fontaine et le 16 mai en visio, environ 25 parents ont pu participer.

Des moments riches en échanges qui ont permis à chacun de s'exprimer et d'obtenir de premiers éléments de réponses à leurs nombreuses questions.

Les besoins sont grands tant sur l'écoute que sur les solutions à trouver... Ces rendez-vous vont donc se poursuivre sur la deuxième partie de l'année.

Un format qui avait également été initié sur le Trièves à l'initiative d'une mère d'enfant en situation de handicap qui se trouvait particulièrement isolée. Aujourd'hui, une dynamique autour de plusieurs parents s'est mise en place sur ce territoire.

BRÈVE

Des vidéos avec cortex TV

Cortex est la 1re plateforme de vidéos à la demande sur la Santé, le Handicap et l'Autonomie ! Retrouvez une sélection de films, de documentaires, d'émissions, de chroniques qui proposent un regard innovant sur la différence ! Ce sont également des livres audio, des poscasts, des vidéos en FALC des grands classiques. Certains contenus sont gratuits. Sinon il existe un abonnement mensuel ou annuel avec un essai de 5 jours.

www.cortex-media.tv

Sport adapté : convention Afiph et CDSA 38

Permettre l'accès aux activités physiques et sportives au plus grand nombre est une priorité et un engagement partagé par l'Afiph et le CDSA 38 (Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère).

Plusieurs années de coopération entre le CDSA 38 et l'AFIPH ont montré l'impact positif de ce partenariat pour les bénéficiaires.

En début d'année, les deux associations ont inscrit leur partenariat dans la durée et en ont précisé les modalités en signant une convention qui prévoit de :

- Renforcer la place des activités physiques et sportives dans ses établissements et services (ESMS),
- Incorporer l'activité physique adaptée dans les projets personnalisés des personnes accompagnées,
- Développer la prévention par le sport et l'activité physique dans tous les ESMS (prévention de la sédentarité notamment),
- Organiser des activités et des actions pour donner à toutes et à tous envie de bouger au quotidien.

Concrètement, ce partenariat se traduira par la participation à des événements, l'intervention de professionnels du sport adapté dans des établissements, ou encore l'accompagnement des sportifs de haut niveau ou participants à des championnats nationaux...

Une illustration de ce partenariat

Une 1re journée «Activités motrices» s'est déroulée au foyer Bernard Quetin en collaboration avec le CDSA38. Elle était ouverte à différents foyers (IME de Saint Clair et SAJ de l'APAJH de La Côte Saint André qui ont fait le déplacement). Différents ateliers se sont déroulés sur tout le site. Les résidents ont pu pratiquer le mini-golf, utiliser des vélos, des boules, faire des jeux géants, et encore faire le parcours de motricité ou de l'expression corporelle. Une belle journée placée sous le signe de la bonne humeur et du partage. Un moment très convivial qui permet de rencontrer des personnes des autres structures ou autres associations.

Cette journée s'inscrivait pendant la semaine fédérale du sport adapté et s'articulait autour du thème «coup de projecteur» avec comme fils rouge «c'est vous les stars !». Un stand photo avait été mis en place pour l'occasion. Une journée similaire avait eu lieu en mars à Grand Ouest à Beaurepaire.

BRÈVE

Sortie livre

Être parent d'un enfant en situation de handicap de Marielle Lachenal aux Editions Eres

Ce livre donne la parole à des parents d'adultes ayant un handicap, sans édulcorer ni dramatiser. Ils racontent l'épuisement, la colère, mais aussi les joies, le respect et l'amour pour leurs enfants, les relations avec les professionnels, le combat pour trouver une place et le regard que pose la société sur le handicap.

« Dialoguer entre parents, ça permet d'ouvrir des voies, de réfléchir ensemble, ça nous a fait grandir ensemble. »

Sportifs à l'honneur

Portrait d'un nageur...

Axel LANCELOT est entré à l'ESAT de Vizille en janvier 2021, et depuis il nous fait partager son esprit de compétition. Avec détermination, il s'efforce de repousser ses limites dans l'eau.

Chaque matin, Axel se met en mode «routine». Il a besoin de se dépenser et ne laisse que peu de place au repos. La température de l'eau du bassin extérieur du stade nautique d'Echirolles est maintenant agréable, car c'est là qu'il s'entraîne quelle que soit la saison. Il plonge et est prêt à affronter ses 2 heures de longueurs par jour, six jours par semaine, tout au long de l'année. L'après-midi, il retrouve ses collègues à l'Esat de Vizille. Ses fins de journée sont rythmées par des séances d'orthophonie, un temps d'écriture (son deuxième passe-temps) ou des courses à pied.

Après avoir participé aux Championnats Régionaux à la fin janvier, Axel a ensuite pris part aux Championnats de France pendant quatre jours à Vichy, mi-avril. Il était engagé dans six courses et a réussi à améliorer ses temps, remportant ainsi six médailles : trois en or pour le Dos sur les distances de 50, 100 et 200 mètres, ainsi que deux médailles en argent et une en bronze pour le Crawl sur les distances de 50, 100 et 200 mètres.

Une compétition difficile en raison d'un très grand nombre de nageurs et d'une mauvaise météo, incroyablement froide. Très vite : pulls, bonnets et doudounes sont venus s'ajouter aux maillots de bain.

Axel a commencé ses premiers entraînements en 2014, dans le club échirollois **ALESA**, avec deux séances par semaine. Quelques années plus tard, ses besoins en entraînement ont augmenté. Il intègre le club **GrenobleAlp38**, dans le groupe Élite Sport Adapté, ce qui lui permet de nager tous les matins. Ses entraîneurs, **Julien POIRIER** et **Jeremy KINDER**, connaissent Axel depuis huit ans et ont joué un rôle clé dans l'organisation de sa vie autour de sa passion pour la natation. En collaboration avec **l'IME Le Héron** et la référente **Linda LASSERON**, des horaires aménagés ont été mis en place dans le cadre de son projet éducatif. Lorsque Axel a quitté l'IME en 2020, **l'ESAT de Vizille** a été à l'écoute de ses attentes et a bien compris que grâce au sport, Axel continuerait de s'épanouir et de s'ouvrir aux autres, également dans son travail.

Depuis lors, Axel continue d'avancer. Grâce à ses précédentes compétitions lors des championnats de France, il a remporté des

titres de champion de France, avec 16 records nationaux, 25 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 5 médailles de bronze. Ses nages préférées sont le crawl, le dos et le papillon.

Cet après-midi, Axel retrouvera, plein d'enthousiasme, ses collègues de l'Esat et sa monitrice d'atelier Karryne Crammer autour d'un gâteau au chocolat pour montrer ses médailles.

Et comme à son habitude, il ira droit au but dans son discours en leur disant : « pas facile... mais je m'en suis bien sorti 😊 » .

Ski : des champions à Susville...

De retour du championnat de France de ski qui s'est déroulé à Isola 2000, des travailleurs de l'Esat sont rentrés à Susville avec de nombreuses médailles d'or...

- Géraldine Salomon : 3 médailles d'or en ski de fond
- Gael Polère : 2 médailles d'or en ski de fond
- Roger Fontana : 2 médailles d'or en ski de piste

Un grand bravo à eux !!!

Tennis de table

Voici également une discipline dans laquelle de nombreux jeunes accompagnés par l'Afiph ont brillé.

Du côté des foyers de l'Isère Rhodanienne, le printemps a été riche : ***«Suite à une récolte déjà exceptionnelle l'an dernier, les pongistes du club ont, pour cette édition 2023, encore rapporté gros »*** dixit l'entraîneur du Rhodia Club de l'Isére Rhodanienne, tout cela est rendu possible grâce aux coachs du Rhodia Club.

13 Médailles ont été rapportées en Pays Rhodannien, à la suite du Championnat de France de Para Tennis de Table Adapté (7,8,9 Avril) de Brie Comte Robert (77) : Champions de France en double mixte et doubles dames, avec la nouvelle pépite Noemie qui remporte ces deux titres accompagnés de Jonathan et Eva ; Médaille d'argent pour le double messieurs pour Jonathan et Mickael et médaille de Bronze supplémentaire en Double mixte avec Mickael et Eva.

En simple : première médaille de Bronze pour Audrey qui réalise une superbe performance et la plus grosse surprise de cette édition ; médaille de bronze en simple aussi pour Noemie qui revient de ses premiers championnats seniors avec 3 médailles à seulement 16 ans. Médaille d'argent en simple pour Mickael, Eva et Loic.

Bravo également à Delphin, Fabien, Aymeric, Charline et Christophe. Toutes et tous ont fourni un niveau de jeu exceptionnel.

Dix de ces champions sont travailleurs des établissements de l'Afiph : AEIR, résidants des FIR, ou accompagné-es au PENI.

DERNIERE MINUTE

Les Global games : un événement mondial en Auvergne Rhône-Alpes

Un événement sportif mondial correspondant à l'organisation de 14 championnats du monde en une semaine et sur un même lieu, mais aussi la compétition internationale la plus importante pour les athlètes de niveau en situation de handicap mental ou psychique. Plusieurs sportifs accompagnés par l'Afiph ont participé aux compétitions.

Nicolas Virapin en athlétisme, a brillé en rapportant 3 médailles : l'or en saut en longueur, l'or également en triathlon et une médaille de bronze en équipe en 4 * 100m .

Aymeric Gouyaud, en tennis de table est revenu avec 4 médailles : or en équipe messieurs, or en double mixte, argent en double messieurs et bronze en simple messieurs

Quant à **Enzo Achour**, il a participé en tant qu'arbitre toute la semaine.

Un immense bravo à ces athlètes ! et à tous les autres participants !

C'est de l'art !

C'est du Picto Art

Depuis plusieurs mois, les enfants et jeunes de l'IME Daudignon ainsi que les équipes de l'établissement sont particulièrement impliqués dans un projet original : le picto-arts.

Ce travail en art-plastique donne lieu à de nombreuses interactions entre les participants au sein de l'établissement mais aussi en dehors... Un vrai exemple d'inclusion puisque les enfants ont pu participer à des temps à la bibliothèque Teisseire en compagnie d'autres enfants du quartier.

Le jeu en bois qu'ils ont réalisé, grâce à l'atelier bois de l'IME, est d'ailleurs utilisable à la bibliothèque par tous ceux qui le souhaitent.

Ce n'est pas tout, un partenariat en cours avec l'école Elisée Châtain de Grenoble donne lieu à des échanges réguliers entre les structures. Ainsi, les enfants de l'école sont venus à l'IME en mai pour un projet de peinture au sol en commun.

Ce sont des arts multiples

La Maison d'Accueil Spécialisée Grand Ouest de Beaurepaire a mené durant plusieurs mois un projet d'éducation artistique et culturelle avec la compagnie Superlevure, associée à 2 artistes professionnels, Géraldine Maurin, conteuse et Samuel Lachise, conteur/chanteur. Le conteur ou la conteuse sont passeurs d'histoire. Pendant une saison culturelle, les artistes ont exploré en compagnie des résidents et résidentes et des équipes professionnelles de l'AFIPH, l'idée de (r)éveiller les sens pour accueillir la créativité qui en découle.

Tout cela a donné lieu à une exposition visible les 7 et 8 juin à la salle polyvalente de Beaurepaire : un parcours voix, musique, sonore, photographie, théâtre d'ombre et de papier, collage, une étonnante installation artistique et collective.

C'est de la musique

Projet Carrefour des arts

Organisé par les Foyers et SAJ de l'Isère Rhodanienne, le 1er carrefour des arts : « Les Grands Voyageurs » s'est déroulé le vendredi 26 mai 2023 à Vienne, dans l'espace extérieur des Usines Gobba.

« LES GRANDS VOYAGEURS » est le résultat d'une rencontre entre des artistes en situation de handicap, la Fanfare des Pavés et son chœur (cœur !) qui chante dans toutes les langues.

Lors de cet événement, ce fut l'occasion pour les percussionnistes, résidents des foyers de l'Isère Rhodanienne, de se présenter au grand public.

Dans la rue, ils ont fait résonner un tour du monde inspiré du vol des oiseaux migrateurs, libres de frontières, usant de tous les langages et de costumes chatoyants.

Ce travail de partenariat a également permis des réalisations autour des pratiques artistiques (art plastique et création de costumes) avec l'EPCC Travail et Culture, dans le cadre du Plan Local d'éducation artistique et culturelle piloté par le CC EBER, avec la participation du SAJ Afiph de St Maurice l'Exil, le Secteur enfance Jeunesse du Péage de Roussillon, et la complicité des artistes Lola Fontanié et Jeanne Chopy. Ces créations ont également été exposées le 26 mai.

La Création : « Les Grands Voyageurs » est soutenue et a reçu des aides financières de la DRAC, de la Région Auvergne Rhône Alpes, du département de l'Isère, de la CC EBER et de 3IPH (Fonds de dotation Afiph).

Le Carrefour des arts, c'était aussi une performance de Drumpainting by Franck Marco (performance alliant peinture et batterie qui a été particulièrement remarquée).

Rappelons le soutien de la municipalité de Vienne, du collectif Urban Street Art Urbain et de Vincent GOBBA.

Drum painting... encore

Franck Marco a également proposé une séance de «drum painting» le mercredi 23 mai au Foyer Bernard Quetin de Bourgoin.

Les résidents ont aimé le concept et se sont beaucoup amusés durant tout le spectacle.

La rencontre avec Franck était tout aussi réussie. Il a été plein de bienveillance envers les résidents, et d'une générosité hors pair.

C'est la vie professionnelle

BRÈVE

Afiph emploi compétences : certifications réussies

Afiph Emploi Compétences, le service de formation et d'accès à l'emploi de l'Afiph a réussi ses audits « Qualiopi » et renouvelle ainsi ses certifications.

Bilans de compétences
Au total, ce sont 23 critères qui ont été vérifiés et validés sans aucune remarque. Cette certification récompense le travail et l'engagement de l'ensemble des équipes et permet, dès aujourd'hui, à Afiph Emploi Compétences de réaliser des bilans de Compétences à destination des personnes en situation de handicap, mais pas seulement. À noter, que grâce à cette certification les candidats pourront mobiliser leur CPF et ainsi bénéficier de ce dispositif.

Activité formation
L'auditeur a notamment pointé le professionnalisme de l'équipe et la dynamique d'amélioration continue bien ancrée dans la culture du service à travers notamment des supports pédagogiques systématiquement adaptés aux différents publics auxquels ils s'adressent. Rappelons que la certification « Qualiopi » permet d'attester que l'organisme dispense des prestations de qualité en présentant une certification qui le prouve. Cela, sur la base d'un référentiel unique : le Référentiel National Qualité. « Qualiopi » est également la seule certification qui permet aux organismes qui dispensent des actions de formations, de bilan de compétences, de V.A.E et ou d'apprentissages, d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés.

ESAT

7e édition du Challenge SoliTudiant

Depuis 8 ans, le projet a pour vocation de faire le lien entre les étudiants et le secteur du travail protégé et adapté ; soit les ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) et les EA (Entreprises Adaptées).

Il permet à des structures employant des personnes en situation de handicap et à des groupes d'étudiants de réaliser ensemble une étude sur un sujet défini, avec pour objectif de développer l'emploi des personnes en situation de handicap qui travaillent au sein de ces établissements.

L'Esat de Lumbin a participé au projet, avec l'INP Génie industriel de Grenoble, et les étudiants ergothérapeutes d'Océlia (pour la première fois deux écoles s'étaient associées) sur la thématique de l'ergonomie des postes de travail, sur la prévention des TMS (Trouble Musculo-Squelettiques) et les postures de travail.

Le projet, sélectionné pour être présenté à Paris, par des représentants étudiants et travailleurs de l'Esat (un grand moment pour tous), a été lauréat de la 3e place au niveau national.

Au delà de cette récompense, ce fut un projet particulièrement enrichissant pour tous les participants. Le Moniteur Cyril Montlevis précise : « Ils sont très fiers d'avoir porté ce projet. Nous avons apprécié le côté solaire et l'approche très dynamique des deux étudiants ingénieurs et l'approche très bienveillante des trois ergothérapeutes »

Côté travailleurs, les impressions sont très positives. D'après Timothée : « Ils ont essayé de nous aider pour que l'on fasse moins de gestes répétitifs, pour qu'on soit mieux au travail et qu'on ait moins d'accidents de travail » pour Liamine « Ca nous a donné de la joie, de la bonne humeur, sûrement moins stressés »... enfin pour Yoann : « J'ai beaucoup échangé avec eux, je suis content de finir 3e, ça nous a donné de la joie ».

Aujourd'hui, du matériel (tables et chaises) est en commande et devrait bientôt équiper l'atelier et permettre des conditions de travail optimisées.

"Ce qui nous fait vibrer chez SoliTudiant, c'est le fait de mettre l'humain au cœur de nos actions. En agissant en faveur de l'inclusion, nous éclairons les étudiants, et travailleurs de demain, sur la richesse que représente la diversité."

L'Afiph présente sur des salons au forum

À La Mure, un salon « Handyspensable »

Les équipes de l'Afiph présentes sur le plateau Matheysin s'étaient réunies pour tenir un stand lors du forum « Handyspensable » samedi 2 juin à La Mure. Les visiteurs étaient au rendez-vous et les échanges ont été riches.

De nombreux élus avaient fait le déplacement : Eric Bonnier, Maire de la Mure et Conseiller régional et son équipe municipale ; Adeline Faure, présidente de la commission lien social et handicap, Emile Buche, Maire de Susville, Delphine Hartmann, Vice présidente en charge de l'autonomie et des handicaps au département de l'Isère, Marie Noëlle Battistel, Députée de la 4e circonscription/Vice présidente de la commission des affaires économiques et de la délégation aux droits des femmes. La MDA et la CPAM étaient également présentes.

À Voiron, une première pour Handi-forum

Les 9 et 10 mai derniers, s'est tenue la première édition du Forum du Handicap organisée par la Ville de Voiron et le Rotary Club de Voiron. Une trentaine de stands regroupaient les acteurs locaux du handicap, 9 conférences ont été proposées ainsi que des animations.

Les objectifs étaient multiples : la sensibilisation du public aux différents handicaps, l'incitation à l'embauche de travailleurs handicapés, l'amélioration du quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs familles, et la valorisation des professions liées au handicap.

Les équipes de l'Afiph étaient présentes sur un stand et le Président, Daniel Payerne Baron, a animé 3 conférences.

Le salon des Talents H+ 2023 : une réussite avec près de 650 participants

La 3e édition du Salon DesTalents H+ a remporté un franc succès avec près de 650 visiteurs au rendez-vous, au Stade des Alpes, mardi 4 avril 2023.

Le Salon DesTalents H+ a été créé en 2019 à l'initiative de l'Afiph et d'APF France Handicap pour proposer un temps de rencontres départementales dédiées à l'emploi des personnes en situation de handicap. L'objectif du salon : faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap dont le taux de chômage est nettement supérieur à celui du reste de la population.

Ce temps fort de l'emploi, parrainé par Yann Echinard, personnalité engagée en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, Vice-Président de l'Université Grenoble Alpes en charge de la Responsabilité Sociétale et Environnementale, est soutenu par la DDETS, Grenoble Alpes Métropole, l'Agefiph et le Dauphiné libéré.

Plus de 50 entreprises étaient présentes, parmi les acteurs économiques majeurs du département de l'Isère : Afiph, AfB Shop, Alfa Laval, APF Entreprises, A Raymond, CEA, Arc en Ciel services, Arkema, Atos, AXIMA, Becton Dickinson, Biomérieux, Carrefour, CDG 38, CPAM, Département de l'isère, DIGITALEA, Enedis, ESRF, Euromaster, Framatome, GEG, Général Electric Hydro France, GETH, Hardis Group, IKEA, Ilco, Inria, Lynred, Messidor, Page personnel, Photoweb, Point P, Pomagalski, Radiall ,Randstad In House ST, SAMSE, Schneider Electric, SDH, Sodexo, SOITEC,VCSP Bâtiment France, Vêpres, ... Ces entreprises, issues de secteurs d'activités divers, proposent pour cet évènement, plusieurs centaines de postes, de qualifications diverses allant du CAP au Bac+5.

Un pôle «organismes de formation» a complété cette offre à destination du public en situation de handicap afin de présenter les parcours de formation accessibles en alternance (IMT, AFPA, GRETA, SIMPLON, 1Clusion, AFRTRAL, AROBASE...).

Entreprises, centres de formations et partenaires, ont été particulièrement satisfaits des différentes rencontres lors de l'événement et de la richesse des échanges. De nombreux candidats sont repartis avec des contacts concrets et de belles perspectives professionnelles !

EN SAVOIR PLUS SUR LE SALON OU SUR L'EMPLOI

https://www.talentshplus.org/

Travaux en cours !

IME Les Magnolias

Début juillet 2023, les travaux de rénovation de l'IME/IMEP les Magnolias démarrent.

Les Magnolias, implanté sur la commune de Saint-Maurice l'Exil en Isère, a ouvert ses portes il y plus de 30 ans sur le site de l'IME créé en 1969. Au fil du temps, le bâti est devenu inadapté avec des locaux initialement conçus pour un accueil d'enfants polyhandicapés en chambres collectives. Les équipements étaient obsolètes, l'intimité des enfants pas assurée. La conception du bâtiment initialement construit en étoile, sans isolation entre les unités de vie augmentait les difficultés des enfants et des intervenants.

Le projet de rénovation a deux objectifs principaux : l'amélioration des équipements et la transformation de places d'internat en places de semi-internat. Ainsi, il prévoit d'ajouter une construction neuve en lieu et place de garages et anciennes dépendances. Une plateforme d'activités de jour permettra d'offrir un nouveau lieu d'accueil pour la journée pour les jeunes internes et externes de l'IMEP, déjà existant sur le site. Ainsi, les locaux de l'internat de l'IMEP pourront gagner en superficie en réattribuant les espaces des salles paramédicales pour diminuer les chambres collectives. La rénovation de l'internat sera étudiée dans un deuxième temps.

Les travaux permettront de créer de nombreuses salles d'activités avec des espaces extérieurs accessibles et un pôle paramédical. La conception architecturale prévoit également de répondre aux objectifs de performance et confort thermique, été comme hiver, adaptée à l'accueil des enfants de l'IMEP. La chaufferie fioul du site (utiles pour le SAJ, l'IME, l'IMEP) sera remplacée par une nouvelle chaudière à haute performance au gaz.

Il s'agit d'une rénovation de 3.5M € d'investissement immobilier et d'équipements. L'association a reçu des dons via le fonds de dotation 3IPH à hauteur de 39600 euros et bénéficie de 1.6M€ de CNR de l'ARS.

Les prises de paroles avec Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère en compagnie de Delphine Hartmann, Vice-présidente du département, chargée de l'autonomie et des handicaps, Guillaume Focquenoy, Directeur de l'établissement avec le Président du CVS (conseil de vie sociale de l'établissement), Daniel Payerne Baron, Président de l'Afiph

10 ans pour La Monta

Le Vendredi 2 juin 2023, l'établissement médicalisé et non-médicalisé (EAM et EANM) de La Monta a fêté ses 10 ans !

Lors de cette journée festive, les invités ont pu participer à de nombreuses animations telles que la fanfare (...), les jeux en bois et les clowns déambulant dans les allées. Mais aussi découvrir des expositions uniques réalisées par les résidents de l'EAM et EANM de La Monta ainsi que l'exposition « EnVisager », fruit d'un travail impliquant des résidents, une photographe et un intervenant sonore.

À partir de 15h45, les invités ont eu la chance de goûter aux délicieuses glaces faites maison par le cuisinier de l'établissement.

Spectacle « Je rêvais d'un autre monde »

Dans une société au bord du précipice, deux autistes sont propulsés à la tête d'un gouvernement. Comment réagira le Peuple ? Quelles vont être ses relations avec deux autistes ? Arriveront-ils à se comprendre ? Et l'amour dans tout ça ?

« Je rêvais d'un autre monde », une pièce surréaliste, humoristique et onirique qui s'est déroulée le jeudi 25 mai 2023, à l'Agora de Saint-Ismier.

La pièce, écrite et mise en scène par Benjamin Oppert et Thaïs Herbreteau, a pour objectif, à travers le script, la mise en scène et le décor, de montrer qu'il existe différentes formes d'autismes et pas seulement l'autisme Asperger qui est le plus connu. Cette surmédiatisation de l'autisme Asperger met en second plan d'autres formes d'autismes biaisant ainsi nos connaissances sur cette thématique. Par conséquent, cette pièce est écrite de façon à donner, au grand public, des éléments de compréhension sur le TSA (trouble du spectre autistique).

Une des particularités de cette pièce est qu'elle est jouée par des comédiens dit neurotypiques, c'est-à-dire qui ne sont pas autistes. Ainsi, Magali Faure et Sébastien Durand ont suivi une formation afin de jouer le rôle de Zenitha et de Doubist, deux personnages atteints de différentes formes de TSA. Il est important pour Benjamin Oppert de ne pas tomber dans les clichés en faisant jouer des personnages autistes par des comédiens autistes. C'est donc une façon concrète de sensibiliser et d'inverser les rôles.

En amont de cette représentation, les spectateurs ont eu l'occasion d'assister à une table ronde, en présence de Benjamin Oppert, metteur en scène, Olivia Tasle, administratrice chargée de l'Autisme pour l'Afiph, du Président et du Directeur général de l'Afiph mais aussi de la Conseillère départementale du canton. Ce temps d'échange a permis d'introduire au public la thématique de l'autisme, et près de 200 personnes ont pu assister à ce rendez-vous organisé par l'association.

BRÈVE

Prêt gratuit de livres et revues sonores

Connaissez-vous la bibliothèque sonore de Grenoble Isère ? Elle met à disposition des personnes empêchées de lire des livres et revues, adultes et jeunesse.

Accueil sur place ou plateforme de téléchargement à disposition sur le site : lesbibliothequessonores.org/38G

Adresse
86 Bd Joliot Curie
38600 Fontaine

Contact
- par téléphone 04 76 26 71 28
- par courriel : 38G@advbs.fr

Permanences
*Chaque semaine, dans les locaux de **Fontaine** :* Accès : tram ligne A, arrêt Louis Maisonnat, puis Bus C6 direction Sassenage, arrêt Pasteur
- **Mardi 14h - 16h**
- **Jeudi 9h - 11h**

BRÈVE

Sortie magazine

Un semestriel de société pour mieux comprendre les personnes avec autisme et favoriser leur inclusion. Le premier numéro est en vente en kiosque.

SOUTENEZ LES PERSONNES HANDICAPÉES :

Accès aux soins

Droits - Citoyenneté

REJOIGNEZ LES EQUIPES :

Sections locales

Groupes de travail

Conseils de la vie sociale

DONNEZ DE VOTRE TEMPS :

Animation de stands

Création d'ateliers

Collecte de fonds

PARTAGEZ DES MOMENTS :

Avec les familles

Avec les bénévoles

Avec les accompagnants

Conception : Crossos / Directeur de la publication : D. Payerne Baron / Rédactrice en chef : A. Nicolas / Afiph / Photos : Afiph, V. Bandet, L. Bouchard, N. Colomby, B. Moyen, D.R.

JE PARTICIPE !

afiph
www.afiph.org

ASSOCIATION FAMILIALE DE L'ISÈRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES

J'ADHÈRE À L'AFIPH

RENSEIGNEZ- VOUS :

vie.associative@afiph.org

04 76 46 39 66